

## Discours de réception de Monsieur le Général Alain Petiot



### Le soldat, entre Dieu et César

Monsieur le Ministre,  
Mon Général et cher camarade,  
Madame le Président de l'Académie Nationale de Metz,  
Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Chers confrères,  
Chers amis,  
Mesdames, Messieurs !

Il est inutile de dire combien je me sens honoré d'être accueilli ici ce soir, mais je voudrais ajouter que j'en suis également très heureux. En effet, depuis ce salon, on peut apercevoir, de l'autre côté de la porte Héré, le palais du Gouvernement. Lorsque je préparais Saint-Cyr, au lycée Poincaré, il m'arrivait, occasionnellement, d'être invité avec quelques autres camarades par le gouverneur militaire de l'époque, pour faire danser ses filles sous la stricte surveillance de leur mère ! À l'époque, je ne doutais point qu'après le succès au concours et une brillante carrière, je viendrais un jour habiter ce palais. Mais il en a été autrement. Il y a loin de la coupe aux lèvres. Je suis donc reçu ce soir en face, à l'hôtel de ville de Nancy et, comme l'Académie de Stanislas ne porte ni l'habit, ni l'accessoire martial réservé aux membres de l'Institut, je ne porterai pas plus l'épée en deçà de la place de la Carrière, que je n'ai porté le sabre, au-delà. Je devrai donc me contenter de porter le fer de façon verbale, ce qui, de l'avis de tous, sera plus convenable en ces lieux.

Mais il me faut venir au sujet de ma communication : «Le soldat, entre Dieu et César». Ce titre ambitieux pourrait laisser redouter de longs développements

sur le soldat, écartelé entre son devoir d'état et sa conscience. Mais le temps qui m'est accordé limitera le propos à une sorte d'introduction, mettant en parallèle la vocation militaire et la vie chrétienne.

Lorsque j'étais à Saint-Cyr, j'ai eu le privilège d'avoir quelques relations épistolaires avec l'écrivain catholique Daniel-Rops<sup>[1]</sup>, membre de l'Académie française et associé correspondant national de cette académie ; j'avais été frappé par une de ses phrases, que j'avais soigneusement notée dans mon carnet, à vrai dire sans l'avoir véritablement comprise : «*Le métier militaire prépare à la foi*». Voilà qui peut surprendre, en effet, si l'on considère que l'épée, si elle est «*l'axe du monde*»<sup>[2]</sup>, selon Charles de Gaulle, n'en symbolise pas moins la guerre, véritable fléau qui a apporté et qui apporte encore à l'humanité son lot de destructions, de souffrances et de misères. Pourtant, on sait que le soldat a de tous temps fait partie du monde chrétien et, même, que le métier des armes peut tracer une des voies qui mènent à la sainteté.

Mais, avant de montrer comment le métier militaire prépare à la foi, voyons comment apparaissent les soldats dans les grandes pages de l'histoire du christianisme. Il y a tout d'abord le centurion de l'Évangile<sup>[3]</sup> qui fit l'admiration de Jésus : «*En vérité, je vous le dis, chez personne je n'ai trouvé pareille foi, en Israël*». Ici, le centurion, qui est lui-même un subalterne, a sous lui des soldats et des serviteurs qui lui obéissent.

Il exerce une autorité absolue, au nom de César, mais il comprend que son pouvoir a des limites. Son acte de foi consiste à renoncer à compter sur soi, sur son propre pouvoir, pour s'en remettre à la parole et à la puissance du Christ, qu'il sait être investi d'une autorité bien supérieure et d'une autre nature, puisqu'elle lui vient de Son Père. Ce sont ces limites à l'autorité, au pouvoir et à la compétence dont prennent conscience, un jour ou l'autre, non seulement le chef militaire mais également le médecin, le scientifique, le chef d'entreprise, le policier, le juge, le politique, l'artiste. Cette notion d'autorité est primordiale et nous y reviendrons, car elle est la clef de voûte à la fois du métier militaire et de la vie chrétienne. Comme l'écrit Ernest Psichari<sup>[4]</sup>, «*Un soldat a été proclamé le premier dans l'ordre chrétien et un autre est au pied de la Croix, qui se découvre devant la Face misérable, et qui dit : Cet homme était vraiment le fils de Dieu !*».

Témoin de la foi, le centurion de l'Évangile a eu de nombreux successeurs dans l'armée romaine. Mais, avant la conversion de l'empereur Constantin, le soldat baptisé est immanquablement voué au martyre. Comme il se refuse à sacrifier au culte officiel des idoles et à participer à la persécution des autres chrétiens, il signe lui-même son arrêt de mort. Le martyrologe de l'Église nous indique les noms de ces soldats, pas tous des officiers, qui souffrirent pour

leur foi au Christ. Citons, parmi tant d'autres, Achillée et Nérée, officiers, décapités sur la voie ardéatine, Florian, vétéran, noyé dans l'Enns à Lorch, Georges, chevalier romain, décapité à Nicomédie, Léonce, mort pour sa foi à Tripoli, Maurice et ses compagnons de la légion thébaine, massacrés dans le Valais, Marcel, centurion, qui eut la tête tranchée à Tanger, Nazaire, tué sur la voie aurélienne à Rome, Octave, martyrisé à Turin, Polyeucte, supplicié à Mélitène, Sébastien, percé de flèches, Victor, broyé sous la meule à Marseille ou Théodore, devenu patron des armées impériales. On peut encore citer Nabor, martyrisé avec son compagnon Félix à Lodi en l'an 304, dont les reliques furent rapportées à Saint-Avold, autrefois Saint-Nabor, et à qui est notamment dédiée l'église de Chassey-Beaupré (Meuse). Saint-Georges et Saint-Maurice ont pour leur part été choisis comme saints patrons de nos deux vieilles armes de mêlée, la cavalerie et l'infanterie.

Alors que la persécution des chrétiens a cessé, apparaît Martin, citoyen de Rome, fils de vétéran romain, lui-même jeune officier de l'armée romaine et catéchumène. Le partage de son manteau, sous les murs d'Amiens, est resté son geste le plus populaire. Que ce manteau ait été blanc, comme l'était la chlamyde des jeunes officiers romains, ou rouge, comme l'ont presque toujours représenté les artistes, est sans importance. En revanche, ne voir dans ce geste qu'un signe de partage évangélique serait méconnaître sa véritable portée. Tout d'abord, les historiens nous disent que le manteau appartenait pour une moitié à César et pour l'autre à l'officier.

Dans ce cas, Martin n'a pas partagé mais il a donné tout ce qui était à lui. Ensuite, ce manteau, blanc ou rouge, était le symbole de l'autorité que l'officier tenait de César. Le trancher d'un coup de glaive était un acte grave, voire un sacrilège. Martin lui-même n'a compris que plus tard la signification de son geste, lorsque le Christ lui est apparu, vêtu de son demi-manteau. On sait que peu de temps après, Martin reçut le baptême et qu'il abandonna la carrière militaire, après bien des difficultés. En fait, le geste d'Amiens était bien un acte de rupture par lequel Martin renonçait à servir César pour ne plus se consacrer qu'au service de Dieu. Il ne faudrait cependant pas voir en saint Martin un précurseur de la non-violence, du pacifisme ou de l'objection de conscience, attitudes intellectuelles modernes confortables, visant à refuser le devoir d'état sans pour autant se consacrer au service d'une cause supérieure. Le geste de saint Martin, comme le sacrifice accepté des officiers martyrisés, sont d'authentiques actes d'héroïsme chrétien : Dieu premier servi. On connaît ensuite la vie du futur évêque de Tours, organisateur de la chrétienté de la Gaule, appelé, à juste titre, «le père de la nation française». Il n'est pas indifférent de savoir que sur le front français, les combats de la Grande Guerre ont pris fin le jour de la fête de saint Martin.

Il y aurait encore bien d'autres exemples mais ceux qui précèdent suffisent pour laisser entrevoir les rapports existants entre le métier militaire et la foi. Daniel-Rops, citons-le plus amplement, nous l'indique : «*Le métier militaire prépare à la foi car il modèle l'esprit à la discipline, au strict rapport des causes et des effets*». En d'autres termes, on pourrait dire que le métier militaire prépare à la foi car il implique l'exercice de l'autorité, le sens du service et la vocation à l'héroïsme. Notons que si ces notions d'autorité, de service et d'héroïsme sont totalement étrangères au soldat de fortune, au mercenaire ou au milicien, elles valent en revanche pour les Suisses, que plusieurs siècles de fidélité au Roi de France ont menés au martyr, au palais des Tuileries, et pour les soldats de la Légion étrangère, devenus Français, selon la belle formule, «non par le sang reçu, mais par le sang versé». Evoquons brièvement ces trois notions.

Le principe d'autorité est fondamental car il procède de celui de légitimité. Au niveau suprême de l'État, qu'elle soit issue du pavois, du sacre ou des urnes, l'autorité est légitime car elle s'exerce pour le bien et la survie de la nation. La légitimité, ici, dépasse largement la notion de légalité et, à cet égard, il y a lieu de s'interroger sur la véritable légitimité des organisations internationales ou des mécanismes supranationaux. Compte tenu de la complexité des opérations extérieures actuelles et de la gravité des actes de guerre, l'officier doit savoir clairement de qui il tient son autorité. Par ailleurs, on l'a vu dans le passé, le respect de la légalité, et de la seule légalité, peut conduire à des actions regrettables, voire condamnables. Dans les armées, l'autorité de commandement est conférée par le chef de l'État et exercée en son nom et nous pouvons citer ici la très belle formule par laquelle chaque chef militaire est investi, sur le front de ses troupes et devant son étendard, comme ici, par exemple, pour un régiment de cavalerie :

*«Officiers, sous-officiers, brigadiers-chefs, brigadiers, trompettes et cuirassiers du 5<sup>ème</sup> régiment de cuirassiers, de par le Président de la République, vous reconnaissez désormais pour chef le colonel X, ici présent, et vous lui obéirez dans tout ce qu'il vous commandera, pour le bien du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois et le succès des armes de la France».*

Pour celui qui en est investi, l'autorité est une charge, au sens noble du terme, et l'exercer est un devoir. Mais, si elle donne des pouvoirs, l'autorité n'est pas le pouvoir car elle s'exerce dans les strictes limites de la mission pour laquelle elle a été conférée ou déléguée. Le pouvoir, au contraire, est illégitime quand des hommes se l'arrogent pour dominer d'autres hommes à des fins personnelles. Dans les sociétés, plus le principe d'autorité faiblit, plus se multiplient les prises de pouvoir anarchiques, subversives et destructrices. En fait, l'exercice de l'autorité est un service. Il en est de même dans l'Église.

Le sens du service est inhérent à l'état militaire. Le règlement, comme la tradition, imposent au soldat d'accomplir entièrement sa mission en y consacrant, si besoin est, la totalité de son temps, de ses moyens et de ses forces. Le devoir est ici considéré au sens le plus absolu et un précepte souvent énoncé dans l'armée dit bien que *«tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné»*. Le maréchal Fabert disait : *«Si, pour empêcher qu'une place que le roi m'a confiée ne tombât aux mains de l'ennemi, il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et mon bien, je ne balancerais pas un instant à le faire»*. Même dans les choses courantes, le militaire manifeste un souci de rigueur, de ponctualité et de perfection, c'est-à-dire l'amour du travail bien fait, pour le succès de l'entreprise collective. L'accomplissement quotidien du devoir d'état, humble et silencieux, n'est il pas une sorte de «petite voie» que bien des chrétiens ont suivie ?

Enfin, vertu suprême, l'héroïsme consiste à exposer volontairement sa vie pour un bien considéré comme supérieur. Pour le soldat, c'est la patrie ou tout simplement l'honneur de remplir son devoir d'état. Lorsqu'on évoque la carrière militaire, on pense à Alfred de Vigny : «Servitude et grandeur militaires». Les gens frivoles ou distraits ne retiennent que le mot «servitude» mais ils oublient que ce livre est un hymne à l'honneur militaire, que le poète appelle la «pudeur du mâle», et au devoir. Ce devoir, il est vrai, n'est pas ordinaire car, si le soldat peut donner la mort, il sait qu'il peut la recevoir et il accepte par avance ce sacrifice ultime. Le soldat est prêt à mourir pour son pays, comme les premiers chrétiens le furent pour leur foi. Ce n'est pas en vain que l'histoire militaire et les traditions régimentaires célèbrent les héros tués dans les grandes batailles, souvent perdues, tout comme l'Église vénère ses martyrs : c'est Pavie (1525) où *«Tout est perdu, fors l'honneur !»* ; c'est Waterloo (1815) où *«La garde meurt, mais ne se rend pas !»* ; c'est Camerone (1863) où *«Ils furent moins de 300 contre toute une armée. Son nombre les écrasa ...»* ; ce sont les troupes de Marine à Bazeilles (1870) qui se battent *«Jusqu'à la dernière cartouche !»* ; ce sont les chasseurs d'Afrique à Floing (1870) qui chargent à plusieurs reprises, *«Tant qu'il en restera un !»* ; c'est Verdun (1916) où *«Ils ne passeront pas !»* ; c'est la Horgne (1940) où les spahis, face aux *Panzers* de Guderian, se laissent écraser plutôt que reculer ; c'est encore Dien Bien Phu (1954) où les volontaires affluent pour mener un combat désespéré. Ce ne sont là que quelques exemples de cet héroïsme qui, au cours des siècles, a animé le soldat français.

Nous comprenons bien que le respect de l'autorité, le dévouement au service et l'acceptation du sacrifice sont des dispositions d'essence chrétienne même si, parfois, la proximité de la foi n'est pas consciente. En tout cas, il n'est pas surprenant qu'elles y mènent.

Pour l'officier chrétien, ou pour le soldat chrétien en général, il y a globalement deux attitudes, celle du centurion et celle de saint Martin. Le centurion exerce son métier à la lumière de la foi. Il est dévoué au service mais il sait que s'il doit l'obéissance à César, il a un autre maître. Le duc Charles V de Lorraine, mourant, écrivait à l'empereur Léopold I<sup>er</sup> d'Autriche : *«Je suis arrêté par un plus grand maître et je vais lui rendre compte d'une vie que je vous avais consacrée toute entière...»*. Par là, également, il marque les limites à la soumission, comme le déclarait saint Maurice à l'empereur Maximien : *«Empereur, nous sommes tes soldats, mais aussi les serviteurs de Dieu... A toi, nous devons le service militaire, à Lui, conscience pure»*. Sans aller au martyre, le centurion moderne peut être amené à dire non, à désobéir ou à démissionner. On se souvient d'Hubert Lyautey, de Charles de Gaulle et de beaucoup d'autres. Mais l'officier se gardera de tout faux héroïsme. Tout acte de rébellion exige réflexion et discernement car, quand on veut aller «jusqu'au bout de ses idées» est-on bien certain de vouloir servir quelqu'un d'autre que soi-même ? Quoi qu'il en soit, l'image du centurion est la plus belle de celle que l'on puisse donner de l'officier et l'on ne peut s'empêcher d'évoquer ici l'itinéraire spirituel d'Ernest Psichari, décrit dans *Le voyage du Centurion*.

La manière d'exercer le métier militaire à la lumière de la foi a fait l'objet de réflexions approfondies et il faut noter que les traditions des armées occidentales, les lois de la guerre et les conventions internationales sont issues ou inspirées du christianisme. Déjà, lorsqu'il prêchait dans le désert, saint Jean-Baptiste disait aux soldats qui l'interrogeaient : *«Ne violentez personne, n'extorquez rien et contentez-vous de votre solde»*<sup>[5]</sup>. Les conflits du vingtième siècle ont pourtant été marqués par des violations notoires de toutes ces règles et par l'escalade dans l'inhumanité. Le général Jacques de Bollardière, en 1957, mettait en garde contre *«l'effroyable danger qu'il y aurait pour nous à perdre de vue, sous le prétexte fallacieux de l'efficacité immédiate, les valeurs morales qui seules ont fait jusqu'à maintenant la grandeur de notre civilisation et de notre Armée»*. Dans nos engagements actuels, l'officier doit tout particulièrement se garder des dérives engendrées par la recherche de l'efficacité, la théorie du «zéro mort», chez les soldats, et la notion de «dégâts collatéraux», appellation pudique recouvrant parfois des pratiques contraires aux lois de la guerre. Si l'on songe aux situations dans lesquelles peuvent se trouver aujourd'hui les jeunes officiers engagés dans les opérations extérieures, au Kosovo, en Côte d'Ivoire, au Liban, en Afghanistan ou ailleurs, on comprendra que Saint-Cyr, comme les autres écoles militaires de formation, ne peuvent pas être des écoles tout à fait comme les autres.

Mais pour ceux aux yeux desquels le service militaire ne permet plus d'assumer pleinement la vocation de chrétien, il y a l'exemple de saint Martin : ne plus servir César pour ne servir que Dieu. On peut citer Charles de Foucauld

mais on connaît également un grand nombre d'officiers qui, après la formation en école, une courte expérience de commandement ou une longue carrière dans le métier des armes, ont choisi le sacerdoce. Quelle promotion de Saint-Cyr ne comporte pas un, voire plusieurs de ceux-ci ?

Mais, s'interrogera-t-on, ne pourrait-on pas être à la fois le centurion et saint Martin ? Si, il y a Jeanne d'Arc, canonisée l'arme à la main. N'oublions pas toutefois que son épée était souvent au fourreau et qu'elle menait les troupes en brandissant l'étendard du «Roi du Ciel». Quant à sa mission céleste, elle consistait, paradoxe suprême, mais qui n'est qu'apparent, à restaurer la légitimité et l'autorité de César !



## Notes

[1] Pseudonyme d'Henri Petiot (Epinal 1901-Paris 1965).

[2] Charles de Gaulle, *Le fil de l'épée*.

[3] Mt 8 5-10 et Lc 7 1-10

[4] *Le voyage du Centurion*, Éditions Louis Conard, Paris, 1947, p. 156.

[5] Saint Luc, 3, 18.